

Formulaire de dépôt de projet

pour

L'initiative de journalisme local de
Patrimoine Canadien

par



Fédération des
télévisions communautaires
autonomes du Québec

et



Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Demande d'aide financière dans le cadre de l'Initiative de journalisme local (IJL) de Patrimoine Canadien

Guide de candidature

Mise en contexte

Le budget fédéral de 2018 annonçait que 50 millions de dollars seraient disponibles sur cinq ans pour soutenir le journalisme local dans les communautés mal desservies. L'objectif du gouvernement est que la majeure partie de ce financement soutienne les "journalistes professionnels" pour la production de "journalisme civique", c'est-à-dire une couverture et des commentaires qui soutiennent la vie démocratique de la communauté, notamment les conseils municipaux, les élections, les commissions scolaires, les conseils de bande et les autres organisations communautaires et parties prenantes importantes dont les activités ont un impact important sur la communauté.

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (la Fédération) et CACTUS ont été choisis avec cinq autres organisations pour jouer le rôle d'intermédiaires entre le gouvernement et les médias afin de déployer cet argent dans le cadre d'un programme de 18 mois (1er octobre 2019 - 31 mars 2021).

Éligibilité:

Au Québec, les membres de la Fédération peuvent déposer une demande, ainsi que les TCA reconnues comme telles par le ministère de la culture et des communications.

Les TCA doivent se trouver dans une communauté mal desservie en termes de nouvelles locales (voir annexe en pièce jointe) pour espérer obtenir un financement pour l'IJL.

Détails du projet:

Les TCA peuvent demander un financement pour embaucher un(e) journaliste pour 18 mois. Cela inclut tous les coûts liés à l'emploi (assurance-emploi, RQAP, CNESST, etc.), la TVH, la TVP ou la TVQ s'ils engagent des entrepreneurs indépendants. Une partie du financement (en moyenne 5%) peut être utilisée pour acheter du matériel de production afin de permettre aux journalistes de travailler. Les déplacements vers des régions éloignées peuvent également être considérés comme des coûts éligibles.

Les organisations hôtes peuvent également demander un financement pour mettre à niveau le matériel de distribution afin d'atteindre de nouveaux téléspectateurs avec le contenu supplémentaire. Le montant total du programme est limité, la priorité sera donc donnée aux besoins les plus pressants.

Des contrats standards et des contrats de travailleurs indépendants requis en vertu de l'IJL, y compris les dispositions relatives aux politiques de lutte contre le harcèlement et à l'équité en matière d'emploi, vous seront fournis.

Engagements envers le programme:

Les organisations hôtes qui emploient des journalistes dans le cadre de l'Initiative de journalisme local devront travailler avec les citoyens et les organisations locales pour produire un supplément:

- Un minimum de 1 heure et une moyenne de 2 heures de journalisme à caractère civique par semaine *

Ce niveau de production s'ajoute au niveau de production antérieur à l'engagement du journaliste dans le cadre de l'IJL. L'embauche devrait donc permettre de produire du nouveau matériel seulement.

Le contenu journalistique produit dans le cadre de cette initiative sera mis à la disposition du grand public et d'autres médias au Canada sous une licence « Creative Commons ». Chaque organisation bénéficiaire diffusera le contenu via son système de câblodistribution local et son site Web, ainsi que via un portail média communautaire national créé et géré par CACTUS et la Fédération.

Bien que le principal support de production soit la vidéo, nous encourageons les candidats à envisager la possibilité de diffuser simultanément le contenu à produire dans le cadre du programme sur d'autres supports afin de toucher davantage de segments de la communauté; par exemple, en format d'impression (en ligne) ou en podcasts audio. L'examen de la production et de la distribution multimédia sera inclus dans la réunion d'élaboration du programme.

Voir les annexes pour plus de détails sur les produits livrables du programme et la terminologie utilisée.

¹ Par "semaine de production" : c'est-à-dire, quand l'organisation (la TCA) est ouverte et produit du contenu original. Les semaines de congé ne sont pas incluses.

Processus de dépôt de candidature

Si votre organisation souhaite accueillir un journaliste dans le cadre de l'Initiative de journalisme local, veuillez remplir la demande suivante. Les responsables de programme de CACTUS et de la Fédération sont disponibles pour vous aider si vous avez des questions. Ils peuvent également avoir des questions à vous poser après avoir soumis votre candidature.

La date limite de candidature est le vendredi 6 septembre à minuit. Les demandes dûment remplies doivent être envoyées par courriel à ahinse@fedetvc.qc.ca.

Les candidatures seront évaluées par un jury composé d'au moins trois représentants de l'organisme administrateur (Fédération et CACTUS) qui ne sont ni membres, ni employés, ni associés à un postulant.

Les critères de sélection comprendront les éléments suivants:

- être un OBNL
- avoir la capacité de former et soutenir les citoyens et les organisations locales dans leur production
- être en mesure de distribuer le plus largement possible le contenu vidéo à la communauté
- faire partie d'une communauté mal desservie ou d'un désert informationnel où la présence d'un journaliste pourrait résoudre le problème
- l'équilibre géographique, linguistique et ethnoculturel sera recherché
- désir d'accroître le journalisme à caractère civique dans le plus grand nombre possible de communautés mal desservies

Toutes les informations que vous avez fournies dans le cadre de cette procédure resteront confidentielles, bien que certains faits et chiffres puissent être agrégés (par exemple, salaires moyens, durée moyenne de la production).

Utilisez la dernière page du formulaire pour compléter toute question pour lesquelles vous auriez manqué d'espace auparavant.

Si vous avez des questions, contactez la Fédération des TCA du Québec :

819.604.7900 sans frais au: 1.888.739.1616
ou par courriel: ahinse@fedetvc.qc.ca

Ailleurs au Canada: CACTUS
819.456.2237 ou 705.279.5729
ou par courriel: lji@cactusmedia.ca

Funded by the
Government
of Canada

Canada

Formulaire

Coordonnées de l'organisme:

Nom de l'organisme: _____

Adresse: _____

Personne ressource : _____

Numéro de téléphone: _____

SVP joindre les documents suivants à votre formulaire:

- Charte d'incorporation et règlements généraux
- Liste des membres du conseil d'administration
- Rapport financier le plus récent

Depuis combien de temps l'organisme existe-t-il et qu'est-ce qui a motivé sa création (ex. Pas d'autres sources de nouvelles locales, désir des citoyens de posséder un média etc.)

Quelles sont les autres sources d'informations locales dans votre région, le cas échéant; (ex: journaux locaux ou régionaux, émissions de radio et de télévision publiques ou privées, sites web d'information. Nous comptons sur vous pour fournir à Patrimoine canadien des informations précises sur les «communautés mal desservies». Notez qu'il peut y avoir de l'information locale disponible, mais que ce ne sont pas nécessairement des médias de haute qualité qui soutiennent la démocratie locale, ou certains groupes peuvent être mal représentés. S'il vous plaît élaborer sur ces questions.

Combien d'employés (permanents ou contractuels) travaillent pour vous? Remplissez le tableau suivant. Si vous avez besoin de plus d'espace, vous pouvez utiliser la dernière page du formulaire pour ce faire.

Nombre d'employés/contractuels:			
Role	Poste	Heures/semaine	Salaire

Écrivez le nombre de bénévoles qui travaillent avec vous chaque année et les différents postes qu'ils occupent.

Combien d'heures de programmation originale diffusez-vous par semaine? Décrivez vos 4 principales émissions. Si vous en avez plus, écrivez le total d'heures de production de toutes vos émissions.

Titre de l'émission	Sujet et format (combien de minutes)	nb. d'heures/semaine
TOTAL D'HEURES DE PRODUCTION:		

Quelles autres type d'émissions avez-vous produit par le passé? Nous aimerions en savoir plus sur votre capacité de production et le type d'émissions produites.

Titre de l'émission	Sujet et format (combien de minutes)	nb. d'heures/semaine
TOTAL d'heures de production:		

Produisez-vous actuellement du contenu d'information "civique" comme par exemple, la couverture du conseil municipal avec une période de questions pour les téléspectateurs.
EX: Conseil en action, Conseil municipal, 90 minutes, 1.5h/semaine.

Titre de l'émission	Sujet et format (combien de minutes)	nb. d'heures/semaine
TOTAL:		

Dites-nous comment et où votre contenu est distribué. Si vous ne connaissez pas les chiffres, vous pouvez simplement les estimer pour nous donner une idée de la couverture dont vous jouissez.

Plateforme	Couverture géographique (nom des municipalités) *Si votre contenu est susceptible de concerner ou intéresser une zone non couverte par le câble, inscrivez-la.	Population desservie	Nombre de téléspectateurs potentiels (abonnés du câble ou au service internet)	Nombre de téléspectateurs estimés (qui regardent vos émissions)
Câblo-distribution				
Internet (en direct ou en rediffusion).				(ex. nombre de vues par semaine)

Avez-vous présentement un journaliste rémunéré à votre emploi?

Oui Non

Si «oui», qu'espérez-vous accomplir en accueillant un deuxième journaliste? La priorité sera donnée aux organisations:

- 1) qui n'ont actuellement pas de journaliste
- 2) qui ont des journalistes mais qui ne peuvent couvrir tout leur territoire de desserte.

Si «Non», dites-nous ce que vous espérez accomplir en accueillant un journaliste? Soyez aussi spécifique que possible. Par exemple: produire un format d'émission particulier que votre organisation n'a jamais eu la capacité de produire; construire des ponts/partenariats ou offrir une couverture aux municipalités de votre territoire de desserte non représentées en ce moment; offrir une couverture

plus en profondeur de la politique ou des événements locaux.

Comment l'embauche d'un journaliste pourra vous aider à remplir votre mission d'offrir une couverture médiatique locale (en quantité et en qualité)?

Combien d'heures par semaine votre journaliste devrait travailler pour accomplir votre mission?

Pour combien de semaines par année?

Combien devrez-vous payer un journaliste (par l'heure) pour attirer une personne qualifiée dans votre communauté, en accord avec ce que vous payez le reste de votre personnel et en reflétant le coût de la vie? S'il-vous-plaît, élaborer.

De combien aurez-vous besoin, annuellement, pour payer ce journaliste si vous considérez les avantages sociaux et autres retenues payées par l'organisme? Expliquez.

Pour quelle(s) saisons avez-vous besoin d'un journaliste? Sur combien de semaines par année? (Certaines stations sont fermées l'été, ou produisent plus de contenu pendant certaines périodes).

Avez-vous des ressources (bénévoles, autres employés) à qui le journaliste embauché pourrait transmettre ses connaissances afin de permettre à votre station de conserver les compétences et le savoir-faire acquis?

Nous croyons qu'un journaliste à temps plein pourrait aider à produire jusqu'à 2h de contenu d'information supplémentaire par semaine pour votre station. Est-ce que ce chiffre est réaliste selon-vous? Expliquez votre réponse.

Si non, pouvez-vous nous expliquer ce dont vous auriez besoin pour arriver à cet objectif? (que ce soit du support technique ou matériel, etc.) Combien ça coûterait de plus par année.

Coût: _____

Poux maximiser l'apport du journaliste dans votre organisation, avez-vous besoin d'améliorer vos méthodes de distribution ou vos connaissances techniques? Par exemple:

- Utilisez-vous pleinement les réseaux sociaux? Avez-vous besoin d'une formation à cet égard?
- Pourriez-vous rejoindre plus de communautés (par internet ou avec l'aide du câblodistributeur)

Si oui, pouvez-vous évaluer les coûts et les détails de ce dont vous auriez besoin.

Pensez-vous que les compétences et ressources techniques développées avec le journaliste embauché aideront à produire:

- du contenu informationnel civique supplémentaire par les employés ou bénévoles actuels?
- obtenir une plus grande distribution (géographiquement et quantitativement) du contenu produit

... après la fin du financement par ce programme?

Expliquez pourquoi:

Y a-t-il autre chose de pertinent à savoir à propos de vous ou de votre demande?

*Vous pouvez utiliser cet espace pour compléter les autres questions du formulaire pour lesquelles vous auriez manqué d'espace plus haut.

Annexes

Annexe A : Quel est le lien entre le journalisme citoyen et l'Initiative de journalisme local ?

Alors que les journalistes qui seront déployés dans le secteur privé par certains des organismes administrateurs, d'autres vont opérer comme des journalistes traditionnels (consacrant tout leur temps à rechercher et produire du contenu). L'une des forces de la candidature de la Fédération à Patrimoine canadien était que la mission des médias communautaires impliquait la formation et l'habilitation des bénévoles à produire du contenu, entraînant les retombées suivantes :

les compétences, processus et infrastructure du journalisme d'information vont demeurer dans la communauté après que le soutien pour payer un journaliste aura cessé

la personne payée pour effectuer un travail de journaliste étant accompagnée de citoyens, elle sera en mesure de produire davantage de contenu que si elle travaillait seule

Par conséquent, nous nous attendons des personnes qui vont travailler comme journalistes (avec les TCA et grâce à ce programme) qu'elles remplissent également une triple mission de formation, de médiation, et d'« éditorialisation » (au sens de *curation*), jouant ainsi davantage un rôle de rédactrices de nouvelles, engageant d'autres membres du personnel et des bénévoles dans le processus de production de contenu.

Une partie de la rencontre de développement de programme auquel les journalistes vont assister avec leurs superviseurs au début de leur déploiement (par téléphone, vidéoconférence ou en personne) sera dédiée aux éléments à prendre en considération pour inclure les citoyens et les organisations locales dans le processus de production, et à l'examen de la question de savoir comment générer un dialogue et de l'engagement autour de sujets civiques dans la communauté.

Annexe B : Définitions

Journaliste : Patrimoine canadien exige que les journalistes employés dans le cadre de ce programme soient « professionnels ». Bien qu'il n'ait pas fourni une définition officielle de « journaliste professionnel », ils devraient avoir un diplôme de journalisme ou l'expérience équivalente, de telle sorte qu'ils soient à l'aise pour réaliser des reportages qui aient une portée politique, nécessitant des investigations et touchant des situations complexes. Ils devraient avoir les aptitudes nécessaires pour rendre compte des enjeux associés aux sujets traités de manière critique et équilibrée. Ils devraient être reconnus par leurs pairs comme journalistes, avoir de nombreuses nouvelles publiées à leur actif (pour les diplômés récents, les travaux académiques seront considérés), et dédier autant de temps que raisonnablement possible au journalisme (en reconnaissance du fait que le journalisme est maintenant une trajectoire entrepreneuriale, pas nécessairement une profession où il est possible d'obtenir une position rémunérée à temps plein).

Journalisme civique : Le journalisme civique désigne la collecte et diffusion d'information et réalisation d'enquêtes à l'intention d'un public par un journaliste professionnel assujéti à un code d'éthique reconnu (p. ex. celui de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec [FPJQ] ou celui du Conseil national des médias du Canada [CNMC]). Cette information peut avoir trait aux activités des institutions civiques du pays (p. ex. les tribunaux, les hôtels de ville, les conseils de bande, les conseils scolaires, le parlement fédéral ou les législatures provinciales) ou à des sujets d'intérêt public pour la société. Pour les besoins de l'Initiative, les chroniques d'opinion, les éditoriaux et les publiereportages ne constituent pas du journalisme civique.

Nouvelles : Le mot « nouvelles » en relation avec ce programme n'implique pas nécessairement un téléjournal typique des grandes villes, constitué de petits segments. Les émissions d'information civique produites en lien avec l'IJL pourraient inclure la diffusion intégrale des séances d'un conseil de ville, un *talk-show* d'analyse politique concernant une rencontre politique (avec ou sans public en studio), ou des segments de type magazine de nouvelles ou des documentaires, eux aussi plus longs qu'à l'habitude. Le format devrait répondre aux besoins de votre communauté. Les candidats vont recevoir de l'aide pour préciser leurs livrables dont la programmation liée à l'IJL, durant la rencontre de développement de programme qui aura lieu au début de la période de déploiement de la personne retenue pour être journaliste.

Communauté mal desservie : Une communauté mal desservie, du point de vue du journalisme civique, pourrait être un désert informationnel¹, elle pourrait être aux prises avec de la pauvreté d'information², subissant un manque total de journalisme d'enquête de qualité, ou alors la couverture pourrait être inégale se concentrant sur certains sujets, segments de la population et secteurs géographiques, au détriment des autres. Dans le cadre du dépôt de candidature, nous demandons aux organisations de nous fournir une liste des médias d'information disponibles dans leur région, et de préciser quels sont leurs buts en accueillant un journaliste professionnel.

Annexe C : Diffusion

Chaque organisation bénéficiaire va diffuser le contenu par le biais de son câblodistributeur, son propre site web, et/ou d'autres moyens approuvés par la Fédération et le CACTUS.

Le contenu de chaque organisation bénéficiaire sera également diffusé par le biais d'un portail de médias communautaires national, qui sera développé et administré par CACTUS et la Fédération. Les journalistes chargeront régulièrement des contenus des sites web de leurs organisations bénéficiaires pour qu'ils soient visibles également sur le portail national.

- Le but du portail national des médias communautaires sera de :
- faire la promotion mutuelle de contenus entre les organisations bénéficiaires de même qu'avec d'autres organisations de médias communautaires;
- mettre de l'information en contexte pour d'autres médias et leur permettre de la télécharger;

- agréger des contenus provenant de différentes parties du pays concernant des enjeux communs ou apparentés;
- permettre la collaboration entre des journalistes embauchés en vertu de l'IJL;
- soutenir la participation du public et favoriser les prises de conscience ; par exemple, en autorisant les commentaires et en aménageant des espaces conversationnels;
- soutenir le développement de la littératie médiatique au sein de la population.

Les organisations bénéficiaires vont recevoir du soutien au besoin pour être en mesure de publier les contenus réalisés dans ce cadre sur leur site web, et pour assurer une intégration harmonieuse des contenus entre leur site web et le portail national. Les organisations bénéficiaires pourront aussi faire appel à du soutien si elles avaient besoin d'équipements qui pourraient accroître significativement la portée du travail effectué par le journaliste dans l'objectif de mieux desservir les communautés ; ce pourrait être, par exemple, des moyens de rejoindre de nouveaux auditoires et des secteurs géographiques voisins, eux aussi mal desservis.